

# CENTRE INTERLINES DES GUYARDS

## CONVENTION D'INSCRIPTION AU STAGE PREPARATION AUX SELECTIONS

Entre les soussignés :  
Centre Interlines des Guyards et,

NOM/ PRENOM.....  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :.....  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL.....VILLE.....  
TELEPHONE :.....  
EMAIL :.....  
DATE FORMATION SOUHAITEE :.....

### **Article 1 : Objet de la convention**

Le centre Interlines des Guyards s'engage à organiser l'action de formation « préparation aux sélections » (groupe de 10 stagiaires maximum).

### **Article 2 : Organisation de l'action de formation**

Durée de la formation : 2 jours de formation + 30 minutes d'entretiens le 3<sup>ème</sup> jour

Lieux de la formation : 23 rue des Guyards 91200 Athis-Mons

Durant le stage, les élèves sont soumis aux règles générales en vigueur dans les locaux accueillant la formation tant en matière de sécurité que de discipline.

### **Article 3 : prix et modalité de paiement**

Le prix de l'action de formation est fixé à 280€(nets de taxes, prix de lancement)

Les modalités de paiement de la somme incombant au stagiaire sont les suivantes :

Règlement de la formation et des frais d'examen à la signature de la présente convention :

- 280€à l'ordre du centre des Guyards (encaissement en fin de stage)

Attention, tout stage débuté sera dû.

### **Article 4 : ANNULATION/ DESISTEMENT**

En cas de désistement le stagiaire s'engage à informer le centre des Guyards au plus tard une semaine avant le début du stage.

### **Article 5 : ASSIDUITE**

Tout retard important ou absentéisme durant la formation ne pourra entrainer un complément de stage ultérieur.

Je soussigné(e),.....déclare avoir pris connaissance des termes de la présente convention et en accepter toutes les dispositions

Fait à..... le ..... Signature:.....